



C.L.A.R.A.

12^{ème} Colloque 2019 de l'Association C.L.A.R.A

Comité de Soutien pour la **L**égalisation de la GPA et l'**A**ide à la **R**eproduction **A**ssistée

« Gestation Pour Autrui : la parenté en questions »

Samedi 16 Mars 2019 de 8H30 à 13H00
Paris

Mairie de Paris 3^{ème} arrondissement
2, rue Eugène Spuller
75003 PARIS (métro Temple, République ou Filles du calvaire)

Inscriptions par mail à l'adresse claradoc.gpa@free.fr
Ou par courrier au 9, rue de Marseille 94700 Maisons-Alfort

THEME ET PROGRAMME

Le 12^{ème} colloque de l'association CLARA, sera cette année dédié à la notion de parenté. En effet, on se situe encore en plein dans le cycle de la révision des lois de la bioéthique, et les débats vont bon train dans ce contexte agité.

Notre association (plus de 2000 membres), après l'habituel tour d'horizon sur ce qui se passe dans le monde, souhaite rappeler les fondamentaux de la GPA. L'objectif est de **répondre à la question suivante : « Qu'est-ce qu'être parent, et qu'est-ce que la filiation ? »**. En fil rouge de cet évènement, tout long des interventions et des témoignages, l'objectif sera également d'identifier collectivement les mots justes et pertinents pour dire ce qu'est un parent, ce qu'est une personne qui fait un don de gestation ou de gamètes, ou comment se vit un parcours de GPA du choix réciproque à l'annonce de la naissance.

Nous espérons faire comprendre aux politiques et aux medias que laisser des enfants sans filiation, ce n'est pas digne d'un pays démocratique, et que c'est une promesse renouvelée du candidat Macron de mettre fin à cette situation de discrimination.

En effet, malgré les promesses de campagne électorale, on constate que le politique ne répond que très timidement à nos demandes légitimes. Si la mission parlementaire de révision des lois de bioéthique a fait des propositions très positives, le calendrier a été repoussé et les craintes demeurent.

I – CONTEXTE GENERAL

La gestation pour autrui est une solution médicale en forte croissance pour les couples infertiles depuis près de 35 ans. En raison d'une progression continue des taux de réussite mais aussi des possibilités croissantes de communications à l'ère du numérique, nous remarquons un développement énorme des GPA internationales et des GPA de couples homosexuels. Les couples infertiles se déplacent à travers les frontières pour trouver des endroits favorables à la GPA qui leur donnent la possibilité de construire leur famille. Il est nécessaire d'analyser les enjeux et protections à mettre en place pour éviter les risques bien réels qui existent et qui n'ont pas grand-chose à voir avec les clichés évoqués dans le pseudo-débat médiatique actuel.

II – LE PROGRAMME

8.30 - 9.00 : accueil par la Mairie du 3^{ème}

9.00 - 9.15 : Introduction par Sylvie Mennesson, co-présidente de C.L.A.R.A.

9.15 - 9.30 : Bref bilan de la situation de la GPA en France et dans le monde par **Dominique Mennesson**, co-président de l'association C.L.A.R.A.

9.30 – 9.45 : Panorama de la filiation GPA en 2019 :

Quelques statistiques sur les naissances par GPA dans le monde et en France et la typologie des naissances (dont résultats du questionnaire Clara) par **Dominique Mennesson**.

9.45 – 10.30 : La GPA et la notion de parenté : Comment faire reconnaître les droits des enfants nés par GPA ? Qu'est-ce-que la parenté ?

Par **Irène Théry** sociologue, directrice à l'EHESS et co-auteure du rapport « Filiations, origines, parentalité »

10.30 - 11.00: Comment les parents et les gestatrices se choisissent-ils aux USA ?

Par **Dr Lori Arnold**, gynécologue-obstétricienne et endocrinologue

11.00 – 11.30 : La loi américaine et l'assurance dans le processus de GPA

L'évolution de la loi américaine sur la prise en charge des nouveaux nés, notamment suite à l'Obama Care, par **Robert Terenzio**, avocat en Floride. Le choix d'une assurance dans le processus de GPA, par **Evelyn Harroch**, spécialiste assurances AMP en Californie.

11.30 – 12.00 : Echanges sur la GPA dans le cadre de la révision de la loi de bioéthique

Avec **Raphael GERARD**, député LREM de la Charente-Maritime.

12.00 – 12.15 : Témoignage de Valentina MENNESSON, auteure du livre « Moi, Valentina, née par GPA »

12H15 – 13.00 : Témoignages de couples ayant eu recours à la GPA autour du thème : comment l'ont-ils raconté à leur (s) enfant (s) ? A leurs proches ?

En parallèle, Séance de signature du livre de Valentina MENNESSON.

13.00 - 15.00 : déjeuner avec les adhérents bienfaiteurs (au restaurant ; lieu communiqué ultérieurement) ; **merci de vous inscrire !**

.....

Des badges nominatifs seront distribués à l'entrée. Toute personne non-inscrite pourra se voir refuser l'entrée, et toute personne inscrite mais ne portant pas son badge nominatif ne pourra pénétrer dans la salle de conférences.

L'inscription ainsi que la cotisation sont individuelles.



Bulletin d'inscription

C.L.A.R.A.

Colloque du 16 mars 2019 de l'Association C.L.A.R.A

Je souhaite participer au Colloque de l'Association CLARA du 16 mars 2019

Nom/prénom :

Pseudo

Adresse e-mail :

Adresse : (indiquer au moins la ville et la région)

Téléphone :

Je souhaite m'inscrire aux RV personnalisés après le colloque Oui Non

Adhérent cotisant

Membre d'une association partenaire de CLARA (préciser laquelle)

Expert du milieu scientifique, médical ou juridique, étudiant, élu (gratuit)

TARIFS : ATTENTION TOUTE INSCRIPTION EST INDIVIDUELLE

- **gratuit** pour les adhérents à jour de leur cotisation par membre
- **35 €** pour les « Extérieurs » non adhérents ou ne souhaitant pas adhérer
- **Gratuit pour les experts, universitaires, élus et étudiants inscrits avant la date limite**
- Règlement à l'avance par chèque ou virement à l'ordre de l'Association CLARA 9, rue de Marseille 94700 Maisons-Alfort ou en ligne (site : <http://claradoc.gpa.free.fr> puis cliquer sur l'onglet « adhésions » et suivre les instructions)

Merci de renvoyer ou de confirmer votre **INSCRIPTION AVANT LE 10 Mars 2019**

(Une confirmation écrite vous sera envoyée une fois que le règlement de la cotisation aura été confirmé par le secrétariat)

- Par courrier + chèque : Association C.L.A.R.A – 9, rue de Marseille 94700 Maisons-Alfort
- Par mail + paiement sur site internet ou par virement : claradoc.gpa@free.fr